

## **L&G** ⑥

### **Dialectologie et métalangue.**

Toujours poursuivant cette quête d'une définition de la [langue], dans le cadre d'une analyse immanente qui ne poserait pas d'autre préliminaire à l'analyse qu'une conformité la plus étroite à la structure de son objet. Dans la mesure où nous nous proposons d'étendre l'analyse aux limites du « kinnouyi », nous ne limitons pas à un (discret?) atomisme les capacités de commutation : mieux, les commutations entre des formes « simples » et des propositions plus complexes peuvent révéler des transformations et des éléments *méta-épi-linguistiques*, c'est-à-dire les biais par lesquels doit s'appréhender la description d'une langue par ... elle-même.

En fait, ni l'analyse synchronique d'un corpus « objectif » (aux items non triés), ni la filiation de langue-mère à langues-filles n'ont réussi, historiquement jusqu'à aujourd'hui, à cerner une [langue]. Une autre voie de changement et de différenciation linguistique est celle qu'il est possible de constater dans des convergences structurales entre des langues en contact, mais sans origine commune.

Si la linguistique « balkanique » a une signification, c'est parce qu'on relève des traits communs au bulgare, au macédonien et au serbe (langues slaves), au grec, à l'albanais, au roumain (langue romane) et, éventuellement (Donabédian) à l'arménien (occidental). Quantité de références existent dans ce domaine, qui concerne aussi le lexique : et là, ce que signalent certains chercheurs comme originalité balkanique ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Union\\_linguistique\\_balkanique](http://fr.wikipedia.org/wiki/Union_linguistique_balkanique)) ... n'est que la preuve de l'ignorance des chercheurs ou leur souci de se distinguer !

■ *Par exemple, le mot pour "mûr" (comme un fruit) est dérivé du mot "cuire" en albanais, grec et roumain* ■

...n'est en aucune façon une « preuve » ! En arabe marocain, par exemple, on dit bien qu'un fruit est « *tayba* » (« cuit ») ou *mûr*, sans que, pour cela, les linguistes « balkanistes » osent rajouter l'arabe dialectal maghrébin... aux langues balkaniques ! Les « faits » établis par les linguistes sont souvent les preuves de leur méconnaissance d'autres langues que celles dans lesquelles ils ont établi leur quartier d'hiver universitaire.

Dans l'ouvrage de vulgarisation si célèbre de VENDRYES, Le langage. Introduction linguistique à l'histoire, paru en 1923 et dédié à Antoine MEILLET et Robert GAUTHOT, *mort pour la France*,<sup>1</sup> on peut lire :

## Chapitre II

### *Dialectes et langues spéciales* (228)

On peut toujours délimiter une langue dans l'espace en l'opposant à des langues d'un type différent. Nous connaissons les limites du français là où il se heurte à l'allemand, au basque ou au breton ; elles peuvent être fixées à un village près ; et à l'intérieur d'un même village, un vallonement, un cours d'eau, une simple rue sépare souvent les deux langues. On peut donc parler d'un français et d'un allemand, comme d'un italien, d'un hongrois ou d'un serbe. Toutes ces langues s'opposent les unes aux autres et se limitent exactement.

Mais on éprouve une certaine peine à tracer la frontière respective du français et du provençal, du haut et du bas-allemand, du serbe et du bulgare. C'est qu'ici nous ne sommes plus en présence de deux langues d'origine différente que les hasards de l'histoire ont mises en contact, mais bien de langues issues d'une même origine et que des circonstances historiques ont différenciées. Il y a passage insensible de l'une à l'autre, il n'y a pas opposition frappante de deux langues placées l'une en face de l'autre, et munies chacune de moyens d'expression différents. La difficulté est bien plus grande encore, si l'on veut établir des lignes de démarcation à l'intérieur des parlers d'un même domaine linguistique.

C'est un fait établi aujourd'hui que les particularités linguistiques n'ont jamais une aire d'extension identique,

---

<sup>1</sup> Les ouvrages de linguistique, de grammaire et de lexicologie sont des armes de combat politique particulièrement efficaces, que le lecteur « naïf » ne considère jamais comme tels : d'autant plus grande (et souvent pernicieuse) est leur importance : d'autant que les linguistes et grammairiens français (en particulier) ne brillent pas par leur absence d'esprit partisan.

ou en d'autres termes que les lignes d'isoglosses ne coïncident pas et sont indépendantes les unes des autres.

L'examen d'une carte linguistique est à cet égard des plus instructifs. L'*Atlas linguistique de la France* (<sup>229</sup>) fournit pour chaque fait une délimitation différente. Imaginons une dizaine de villages disséminés sur un espace de quelques lieues carrées dans un département français. Les habitants de tous ces villages parlent la même langue, en ce sens que leur parler à tous est un aspect particulier du français et résulte, historiquement parlant, du développement autonome de la même langue sur un domaine continu. Mais il y a d'un village à l'autre de notables différences. On pourrait donner du parler de chaque village, au point de vue de la phonétique, de la grammaire et du vocabulaire, une description différente (<sup>230</sup>). Il est bien rare que les particularités d'un des villages ne s'étendent pas plus ou moins aux villages voisins. Mais les limites géographiques de chaque particularité, prises une à une, ne coïncident presque jamais. Ainsi dans cinq ou six villages, sur les dix examinés, on prononcera *a* là où les autres prononcent *e*, ou bien *o* là où les autres prononcent *u*. Mais la ligne du passage de *a* à *e* n'est pas celle du passage de *o* à *u* ; les villages qui effectuent les deux changements ne sont pas les mêmes ; en d'autres termes, la répartition diffère.

Par exemple, dans le département des Landes (<sup>231</sup>), pour la prononciation du mot « joug », il y a quatre domaines, assez inégaux, répartis à peu près ainsi :



Ce qui constitue ici les lignes de démarcation, c'est d'une part la prononciation *j* (*j* français) au lieu de *y* initial, d'autre part la prononciation *iw* au lieu de *u*. Les domaines de ces deux phénomènes phonétiques ne coïncident pas entre eux ; mais ils ne coïncident pas davantage avec tel

autre phénomène phonétique, comme l'alternance de *d* et de *z* qui partage à peu près le domaine en deux parties <sup>(232)</sup> :

*laide* | *laize*

ni avec tel phénomène morphologique comme l'opposition du prétérit simple et du prétérit composé (*il écrasa*, *il a écrasé*), dont la limite fait une ligne sinueuse qui découpe étrangement le territoire du département <sup>(233)</sup>.

Quand on étudie le vocabulaire du même département, on trouve pour le nom de l'« étang » quatre mots différents suivant les villages (*estan*, *gourgue*, *pesque* et *clote*) <sup>(234)</sup> et trois pour le nom du « corbeau » (*croque*, *corbe*, *courbas*) <sup>(235)</sup>; les aires respectives des noms du « corbeau » ne coïncident pas avec celles des noms de l'« étang ». Il y a donc pour les faits de vocabulaire la même irrégularité de répartition que pour les faits de phonétique ou de morphologie.

La conséquence de cet état de choses est que nombre de linguistes ont pu soutenir qu'il n'y avait pas de dialectes. Pour ces savants, l'état linguistique qui résulte du développement du langage ne peut être conçu que sous deux aspects : celui de la langue, vaste unité à laquelle tous les parlers locaux se ramènent, et celui des parlers en lesquels la langue s'émiette. C'est d'une façon générale la conception des romanistes, magistralement exposée jadis par Gaston Paris et Paul Meyer. « Aucune limite réelle, a dit le premier, ne sépare les Français du Nord de ceux du Midi ; d'un bout à l'autre du sol national, nos parlers populaires étendent une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées <sup>(236)</sup>. »

C'est aussi la conception à laquelle se ramène la « théorie des ondes » (*Wellentheorie*) de Johann Schmidt <sup>(237)</sup>. Celui-ci soutenait que chaque fait linguistique s'étendait à la façon d'ondes sur la surface de chaque pays et que chaque onde, en gagnant de proche en proche par un mouvement insensible, ne comportait aucune limite. Il appuyait sa théorie sur l'étude des langues indo-européennes, où effectivement, pas plus que dans les langues romanes, les lignes d'isoglosse

ne coïncident. Mais M. Meillet a défendu avec raison les dialectes indo-européens <sup>(238)</sup>. Il a montré qu'on pouvait établir dès l'indo-européen une répartition dialectale. Cette répartition repose sur le principe que, partout où un grand nombre de limites linguistiques coïncident à peu près, il est légitime de parler de dialectes. Il y a dialecte défini dans l'aire où l'on observe des particularités communes. Même si l'on ne peut tracer entre deux aires voisines que des limites un peu flottantes, il reste que chacune d'elles se laisse dans son ensemble définir par certains traits généraux que l'autre ne possède pas. Ainsi le provençal et le français ne sont au fond que deux dialectes d'une même langue; et même s'il paraît malaisé de tracer sur la carte une ligne précise où finisse le français et où le provençal commence, ils ont chacun pris en bloc des caractéristiques assez nombreuses et assez nettes pour qu'on ne puisse pas les confondre.

A l'intérieur même du domaine français, on peut établir des divisions dialectales, en choisissant certains traits spéciaux qui suffisent à définir le dialecte. Ainsi le picard s'opposera au français d'Ile-de-France par la conservation du *c* occlusif, transformé en chuintante sur le domaine français; *keval*, *kamp*, *kar* au lieu de *cheval*, *champ*, *char*. Il est vrai que ce critère, excellent pour opposer le picard au français, ne serait plus valable, comme Paul Meyer l'a montré, pour distinguer ce même picard de son voisin du Nord, le wallon, ou du normand, son voisin de l'Ouest. Mais il y a entre le picard et le wallon ou le normand d'autres caractères distinctifs qui permettent de fixer *grosso modo* des limites à ces dialectes.

La fragmentation dialectale est une constatation qui, *dans l'espace*, projette une constatation depuis longtemps faite *dans le temps*; si, entre le grand-père ou la grand-mère et leurs petits-enfants, règne une impression de parler la même langue, entre deux villages proches, on pense aussi parler la même langue, même si on conserve, pour telle ou telle forme, une légère variante. Sur tout le territoire de la Romania, ce fait est constatable et constaté: on passe sans heurt entre des usages quasiment identiques. Mais un saut d'une dizaine de générations nous ramènerait avant la Révolution Française... et nous aurions entendu prononcer Vive le [rwe] là où nous aurons le plus de chance d'entendre, aujourd'hui A bas le [Rwa]! Quelque part, dans le monde occitan, on

passer de [fiλ] à [hiλ], et de nombreuses autres différences constatées ailleurs ne sont pas sur le même isoglosse.

Quelques kilomètres plus loin, par contre, une rue de village sépare le **béarnais** du **basque** (un *dialecte du béarnais* d'un *dialecte du basque*) et, alors, le fossé est énorme. Et, à l'intérieur du domaine basque, on passe du souletin au labourdin, du guipuzcoan au navarrais, tous « dialectes » du basque. Ici des fractures, là un continuum dans lequel l'intercompréhension est assurée de proche en proche ; difficile à distance, impossible aux limites. Mais la scolarisation dans une forme particulière peut amener un changement complet des intercompréhensions. Une Romania « moderne » n'existe plus, dans le passage aux frontières politiques tellement arbitraires qui séparent l'italien, du français, du castillan, du catalan... ou du romanche.

Cette fragmentation dialectale est aussi, à un degré supérieur d'extension, celle des langues indo-européennes, des langues chamito-sémitiques, etc.

Déjà A.CUNY, en 1946, dans Invitation à l'étude comparative des langues indo-européennes et des langues chamito-sémitiques, écrit :

C'est uniquement par la comparaison des dialectes, on l'a dit et A. Meillet tout le premier, v. *BSL*, XXXI, p. 7, qu'on arrive à se faire une idée nette des états antérieurs d'une langue. Et c'est ce que méthodiquement avaient fait les linguistes, surtout allemands, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est donc en rapprochant l'indo-européen lui-même d'autres groupes linguistiques et non en le scrutant en lui-même comme le font p. ex. MM. Kurylowicz et Benveniste, qu'on arrivera à se rendre compte des états de langue qui ont précédé l'indo-européen proprement dit. Les savantes études de Hermann Möller, celles aussi de M. H. Pedersen (cf. Congrès de Rome, 1933) ont avancé la comparaison de l'indo-européen avec le chamito-sémitique et le finno-ougrien. Au reste, *ce que j'ai ignoré un certain temps*, n'ayant reçu de l'*Introduction* que la 5<sup>e</sup> édition (1922) et la 7<sup>e</sup> (1935), Ant. Meillet, dans le tirage de 1924 = 6<sup>e</sup> édition, p. 22, avait écrit : « Il se peut que l'indo-européen soit une forme d'une langue antérieure représentée par telle ou telle autre langue subsistant aujourd'hui ou attestée par de vieux textes, et c'est même vraisemblable ; on a déjà signalé entre l'indo-européen et le finno-ougrien ou le sémitique des coïncidences curieuses ; mais aussi longtemps qu'on n'a pas relevé entre la grammaire indo-européenne et celle d'un autre groupe des coïncidences plus nettes et plus nombreuses, cette communauté d'origine reste indémontrée. » La réponse à ces exigences a été, me semble-t-il, donnée en 1930 par le livre que j'ai intitulé *La catégorie du duel dans les langues indo-européennes et chamito-sémitiques*, Bruxelles. Elle sera complétée ici.

La méthode préconisée est au reste celle d'un linguiste danois, M. Louis Hjelmslev, élève de M. H. Pedersen. On le voit par son article des *Mélanges Pedersen*, mais surtout par celui qui a paru dans les *Studi Baltici*, 1937, pp. 1-57 (*Accent, Intonation, Quantité*), v. en particulier la fin. Elle est aussi, je crois, celle de M. W. Couvreur.

Aller du connu à l'inconnu, ne rien perdre de l'héritage si riche et si sûr (beaucoup plus sûr que l'apport de H. Hirt qui n'est venu qu'après) de Karl Brugmann et des néo-grammairiens, l'augmenter enfin par la comparaison extérieure, voilà ce me semble, quel devrait être le programme de la linguistique de demain. En un mot, ne pas abattre l'édifice, mais l'élargir, l'aménager habilement au fur et à mesure des besoins. N'est-ce pas ce à quoi nous invitent les découvertes récentes ? Les deux dialectes sérindiens, appelés tokhariens et qu'il serait peut-être mieux d'appeler agni-koutchéen, et le hittite, d'autre part, commencent à être suffisamment connus pour que l'on se soit rendu compte (v. W. Petersen, *Language*, IX, 1933, pp. 12-24) qu'ils ont eu un certain temps de vie commune et qu'il n'est guère permis de les faire entrer purement et simplement dans l'indo-européen, pas plus qu'on ne peut classer directement le vieil-égyptien dans le sémitique. En conséquence, qu'on le veuille ou non, quand on compare l'un et l'autre ou bien l'un ou l'autre, avec l'indo-européen, on fait déjà de la comparaison extra-indo-européenne.

On a montré, en effet (*Revue hittite et asianique*, 1934, IV, pp. 198-220, cf. surtout l'année 1943<sup>1</sup> de la même *Revue*), que la meilleure façon d'expliquer les faits propres au sérindo-hittite, est de considérer ce dernier comme occupant une « position dialectale » intermédiaire entre l'indo-européen et le chamito-sémitique<sup>2</sup>.

1. Fasc. 43, pp. 69-99.

2. M. H. Pedersen, *Hettitisch und die anderen indoeuropäischen Sprachen*, est, on le sait, d'un tout autre avis, mais le second article rappelé est postérieur à la parution de son livre.

Toute langue est le « dialecte » d'une langue qui se fragmente et donne naissance, par sa fragmentation même, à de nouveaux dialectes...

Le « **nostratique**, la [langue] qui aurait produit les dialectes [indo-européen], [chamito-sémitique] et, peut-être aussi [finno-ougrien]. Alors dialectes et langues se superposent : langue devient la notion synchronique, dialecte la notion diachronique d'un même objet.

HJELMSLEV synthétise, dans une formule habile, les rapports qu'entretiennent ces notions, à l'intérieur d'une glossématique.

De ce qui précède nous pouvons conclure que la *parenté génétique est une fonction reliant les langues : elle consiste dans le fait que chaque élément d'expression*

*d'une langue est relié par une fonction à un élément d'expression d'une autre ; et nous avons vu que la fonction de chaque élément est conditionnée par son entourage et par la position qu'il occupe dans le mot.*

Cette détermination de ce qu'est la parenté génétique est une définition dite *opérationnelle* : elle fournit un critère, un moyen effectif de décider si, dans un cas donné, il y a parenté génétique ou non. Comme on voit, la définition se fonde sur les fonctions existant entre les langues et entre leurs éléments d'expression. En elle-même, elle ne dit pas que c'est la fonction qui relie les éléments d'expression des langues différentes et les formules communes — ni davantage ce qu'est la fonction qui relie chacune des langues considérées et le système des formules communes. La fonction dont nous n'avons pas encore examiné de plus près la nature, nous lui donnerons pourtant tout de suite un nom : nous l'appellerons une *continuation* ; nous dirons donc que les éléments d'expression de chacune des langues continuent les formules communes, et que le système de chaque langue, ou chaque langue en général, continue le système total des formules communes. Et nous examinerons plus tard le sens de cette affirmation.

2

C'est la |langue|, posée comme *référence* ET *métalangue* qui se prête à décrire les formes dia-lectales. **Le dialecte** est, de fait, *une langue qui est décrite par la métalangue d'une autre*, celle qui — justement — le pose comme un de ses dialectes. **La langue** est, réciproquement, *le dialecte qui possède sa propre métalangue*.

<sup>2</sup> Le langage, traduction M.Olsen, Les Editions de Minuit, 1966.